REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES ADMINISTRATIVES

DU 15 MARS 1994

DECRET N° 94-88 /MFPRA-DGFP-DGCA-SAV

du _____ Portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1991 de certains Inspecteurs des Collèges d'Enseignement Général des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des services sociaux. (Enseignement) en tête MBEMBA Joël

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant réfonte du statut général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

DGB

(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

DGCF

(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des intérims des Ministres ;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le Procès Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avancement réunie, à Brazzaville le 23 Mars 1992 ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER : Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1991 les Inspecteurs des Collèges de l'Enseignement Général des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent :

Pour le 5ème échelon à 2 ans

- MBEMBA	Joël	BOUENZA
- MIENAGATA	Isidore	B/VILLE
- VOUNDANOU	Samuel	B/VILLE

Pour le 6ème échelon à 2 ans

- BOUNKAZI-BOUA MALONGA		POOL
- GAELIONO	Pascal	B/VILLE

Pour le 7ème échelon à 2 ans

- ESSANZABEKA	Raphaël	CUVETTE
- MAKAYA	Jean Félix	KOUILOU
- MAHINDOU	Joseph	LEKOUMOU
- MAKOSSO	Etienne	B/VILLE
- NGATALI	Firmin	B/VILLE

Pour le 8ème échelon à 2 ans

- BOUILA	Michel	NIARI
- GOMA	Emmanuel Serge	NIARI
- MBONGO	Georges	B/VILLE
- YOUMBAH	Corneille Samuel	KOUILOU
- MAZOUKA	Didace	NIARI
- MOUKENGA	Louis	LEKOUMOU
- PAMBOU	Jean Pierre	B/VILLE

Pour le 9ème échelon à 2 ans

- EBAMBI	Eugène	B/VILLE
- EBAO	Sébastien	B/VILLE
- GOMA	Paul	B/VILLE
- LONDE	Clément	B/VILLE
- MASSAMBA LOUMOUAMOU	Bernard	B/VILLE
- MAKOSSO	Clovis	B/VILLE
- LOUKOUNGA	Jean	B/VILLE
- MONAMPASSI	Basile	B/VILLE
- NANITELAMIO	Simon	BOUENZA
- NDALA	Daniel	POOL
- NGOMA KIPIORO	Pierre	POOL
- TSONGO	Guy Dominique	B/VILLE

Pour le 10ème échelon à 2 ans

- BIENE	François	B/VILLE
- DUCAT	Jean Jacques	KOUILOU
- GNANGOU	Albert	B/VILLE
- LINENY	Jean Baptiste	B/VILLE
- NKOO	Jean Abel	B/VILLE

ARTICLE 2 : le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 15 Mars 1994

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

Jean Prosper KOYO.-

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Ampliations :

JORC..... 2
DGFP/DGCA..... 3
DGFP/BST..... 2
DGB/DGCF..... 4
SGG/BC..... 2
MEN-CAB..... 2
DPAA/SP..... 5
DRE..... 5
Intéressés..... 34
Dossiers DGFP/DPAA 68